

Maitrise d ouvrage et BIM Management

Durée :

2 jours soit 14 heures
Formation préconisée pour un groupe de 1 à 7 stagiaires maximum

Public: Maîtres d'ouvrage, AMO, gestionnaires, Services techniques, Service de gestion et juridique, Agent des collectivités publiques, toute personne en charge de l'élaboration des appels d'offres .

Pré requis: Connaître les principes fondamentaux de la conception d'un projet BIM.

Objectifs et compétences visées :

Comprendre l'évolution des compétences et des méthodes de travail liées à l'intégration d'un processus BIM, saisir les exigences réglementaires et les aspects juridiques du BIM.

Intégrer une méthode de travail BIM en identifiant les objectifs BIM.

Monter son appel d'offre BIM : rédiger le cahier des charges, la charte BIM.

Contribuer à la sélection et à la validation du protocole BIM retenu.

Réaliser un contrôle en BIM fédéré niveau 2, en BIM intégré niveau 3.

Méthode pédagogique et suivi qualité :

Alternance entre les phases théoriques et pratiques. Solutions techniques à partir d'exemples créés et en création.

Evaluation des acquis durant toute la session.

Evaluation par stagiaire de la qualité de la formation.

Evaluation à froid (j+2 mois après la formation)

Attestation de Formation et feuille d'émargement.

Supports pédagogiques sur clés USB remis en fin de formation.

Formateur équipé de son propre PC et/ou Mac.

Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi qualité, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation,

Compétence formateur :

Certifiés AAC AUTODESK.

BIM Manager, Architectes DPLG,

Expert Revit Architecture,
Revit Structure.

Dirigeants de Société CAO-DAO,

Consultants spécialisés auprès des agences d'Architecture, des BET.

Formateur intervenant depuis 7 ans sur le territoire national pour les clients de CDF

Programme de formation :

Jour 1 :La commande publique et les contrats en BIM

Le BIM et Loi MOP

Le lancement de marchés en BIM

Les contrats de construction en BIM: les perspectives

La sélection et l'organisation entre ses prestataires

L'accompagnement de l'AMO

Le montage de l'appel d'offre

Les engagements contractuels et l'environnement juridique

Les honoraires

Le planning

Les responsabilités

La convention BIM

Les enjeux et la dimension du BIM pour la MOE

Les niveaux de prestations et les livrables

L'intégration du BIM en phase chantier

Jour 2 :

La rédaction de sa charte BIM

Préparation de sa charte BIM

Organisations du projet et niveau de développement

Les plateformes, les outils, les logiciels de modélisation et de vérification.

Les formats d'échange et la communication avec l'ensemble des prestataires.

Niveaux de d'organisation selon ses propres outils

Niveaux de développement pour la conception

Niveaux d'usage pour la maîtrise d'ouvrage

La maintenance et l'entretien

l'encadrement des rapports contractuels

L'adaptation des DCE

La sécurisation de la mise en place

Les clauses du BIM et le CCAP

Les contraintes, les dérives à éviter